

**COMMUNE DE MANHAY**  
**AVIS D'ENGAGEMENT D'UN(E) EMPLOYÉ(E)**  
**ADMINISTRATIF(VE) D6 – SERVICE FINANCES - AVEC**  
**CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT VALABLE**  
**DEUX ANS**  
**AVIS**

---

La Commune de MANHAY procède à l'engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) d6 – service finances - avec constitution d'une réserve de recrutement valable deux ans - contrat à durée déterminée (6mois) à temps plein, renouvelable, en vue d'un contrat à durée indéterminée.

Date présumée d'entrée en fonction : novembre 2020.

Le profil de fonction ainsi que les conditions d'engagement sont disponibles sur le site internet de la Commune [www.manhay.be](http://www.manhay.be) ou à l'Administration communale de Manhay au service secrétariat (Mme B. Lespagnard 086/21.99.67) sur simple demande.

Le dossier de candidature sera composé :

- D'une lettre de candidature manuscrite
- D'un curriculum vitae détaillé
- D'une copie du diplôme requis ou équivalent (**enseignement supérieur de type court**)
- Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (modèle 1)

**ATOUS :**

- Disposer d'une attestation d'expérience professionnelle dans une fonction en relation avec les finances
- Disposer d'un passeport APE

Les candidatures seront adressées au Collège Communal de Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 MANHAY pour le **13 septembre 2020**. Elles seront transmises par lettre recommandée postale avec accusé de réception, la date de l'accusé de réception faisant foi, ou déposées à l'Administration Communale, même adresse que ci-dessus, contre récépissé.

Pour être lauréat de l'examen, le candidat devra obtenir au moins 50% des points pour chacune des deux épreuves (écrites prévue et orale) et 60% des points au total, soit 30/50 points.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Directrice générale de la Commune de Manhay (086/21.99.62) ou de son remplaçant.

MANHAY, le 29 juillet 2020

Pour le Conseil Communal,

T. CORNET  
Directrice générale f.f.



M. GENERET  
Bourgmestre